



Confrérie St-Gérard

Procès verbal de la 41^{ème} Assemblée générale du 2 juin 2018 à la brocante « les Tournesols » à Vernayaz

L'Abbé président ouvre à 14 h cette 41^{ème} assemblée générale, en souhaitant la bienvenue aux Compagnons présents.

1. Contrôle des présences

Présents : 13 compagnons selon liste des présences : Abriola – Allet – Aymon – Crettenand - Délétroz – Favre- Gillioz – Imstepf – Mittaz - Mottiez -- Pugin – Roch – Rossier

Excusés : Plusieurs dont 2 compagnons hospitalisés : Savioz et Mathier

2. Lecture du PV de l'Assemblée générale du 2 juin 2017

Gérard Gillioz, Chancelier, en donne lecture. Ce PV est accepté par acclamation.

3. Rapport de l'Abbé- Président

G. Favre rappelle les buts principaux de la Confrérie : L'amitié, la convivialité et la bonne humeur.

Il nous rappelle notre sortie des 40 ans de la Confrérie à Annecy, les 3-4 juin 2017. Il relève le fait qu'aucun membre ne s'est égaré lors de cette escapade. En résumé, ces 2 jours de balade ont constitué une véritable thérapie à la morosité.

Il évoque aussi le dernier Chapitre : après la messe et l'apéro les membres se sont retrouvés au couvert du moto-club « Tous-Vents » à Uvrier. Il remercie Crettenand et Pugin qui étaient derrière les fourneaux à midi et Allet qui a assuré la raclette marquant la fin de journée.

Expérience vécue au hasard ce printemps, Gérard Favre propose aux membres de la Confrérie qui le désirent de se retrouver pour l'apéro et plus si entente, le dernier vendredi de chaque mois, à l'occasion du marché, à la Trattoria de Valère.

4. Rapport du trésorier

Gérard Rossier manie toujours la calculette avec clarté et rigueur. Au passage, au nom de tous les Gérard, je tiens à le remercier pour son dévouement.

En fin 2017, le chiffre important à retenir est celui qui nous reste en caisse, à savoir : 1533,60 frs.

5. Rapport des vérificateurs

Ces comptes 2017 ont été vérifiés par Mittaz et Imstepf qui ont remplacé Mathier et Zwissig.

6. Programme des activités 2019

Il a été décidé de fixer pour les années à venir au premier samedi de juin l'assemblée générale. Pour 2019, cette assemblée se déroulera donc le **samedi 1^{er} juin**.

Gérard Cretteneand se propose d'organiser cette sortie à St-Pierre-de-Clages.

La date du Chapitre 2019 est elle aussi déjà fixée au **29 septembre**.

7 Cotisations

Selon ce qui a été décidé à Annecy, les membres s'acquitteront d'une cotisation annuelle de 100 frs qui couvre aussi la participation au Chapitre.

Cette somme sera perçue lors du Chapitre pour les participants. Quant aux autres, ils voudront bien s'en acquitter sans que notre caissier doive les rappeler. D'avance, merci.

Ils peuvent le faire par EBAN qu'on trouve sur le site Internet.

8. Divers

Les membres présents remercient Michel Devanthay qui a assuré le repas. Il est à relever que Michel avait participé avec sa compagne à la messe du Chapitre 2017 et qu'il viendra aussi à celle du Chapitre 2018, avec un petit quelque chose pour l'apéro.

Domage qu'il ne s'appelle pas comme nous !!!

A la demande presque générale, je joindrai la liste des membres de la Confrérie à ce PV.

Cette assemblée se termine par la visite de la Brocante « Les Tournesols » : rien à voir avec notre âge !!!

9. Démissions- admissions – exclusions

Gérard Favre nous annonce l'intention de Gérard Défaye de Sion d'intégrer notre Confrérie. Il me fera parvenir les coordonnées de ce futur nouveau membre.

Il est 14 h 20, Gérard Favre clôt la séance.

Le Chancelier : Gérard Gillioz